

La charte de l'ingénierie pour le climat lancée par Syntec-Ingénierie compte 30 signataires et AXODYN en fait partie !

Le changement climatique constitue un enjeu socio-économique et environnemental majeur qui nécessite une mobilisation de tous les acteurs, la recherche de nouvelles solutions et une modification profonde des pratiques et des comportements.

L'ingénieur « est au cœur des solutions qui permettent de réaliser des projets à moindre impact carbone », estime Pierre Verzat, président de Syntec-Ingénierie. La charte est l'occasion de « renforcer l'engagement de longue date de nos entreprises en faveur d'un développement durable ». Parce qu'elle intervient dès la phase de conception des projets, l'ingénierie a un impact potentiel déterminant sur l'empreinte carbone finale. Au-delà des spécificités du secteur, les entreprises d'ingénierie ont également un rôle à jouer dans l'évolution de leurs modes de faire et leurs pratiques internes.



Au-delà des engagements à prendre au niveau des projets confiés, les entreprises d'ingénierie ont un rôle à jouer dans l'évolution de leurs pratiques internes : réduction de l'impact des déplacements, modification des habitudes quotidiennes de la vie au travail et maîtrise de l'empreinte carbone.

Comment AXODYN concrétise quotidiennement son engagement en faveur du climat ?

> **Réduire durablement l'empreinte carbone de ses propres activités** : Les équipes Axodyennes privilégient les déplacements en train pour effectuer leurs déplacements inter-agences ; la flotte de véhicule est essentiellement composée de véhicules hybrides ou essence ; les réunions internes s'effectuent en visio-conférence pour limiter les déplacements ; les gobelets/couverts en plastique sont évincés des agences ; des contrats de maintenance ont été souscrits pour l'ensemble des outils de travail (PC, imprimantes etc...) afin de favoriser la réparation.

> **Soutenir l'engagement de ses collaborateurs en faveur du climat en les sensibilisant** : l'éco-conduite et le co-voiturage sont encouragés ; des actions de communication ciblées sont réalisées (Semaine du développement durable, organisation de petit-déjeuner 0 déchet etc...)

« Le climat est devenu une préoccupation majeure des salariés qui souhaitent que leur travail ait un impact positif pour la planète. Avec la clause d'engagement climatique, les entreprises d'ingénierie entendent répondre à cette attente et permettre à leurs collaborateurs de vivre leur engagement climatique. C'est un geste fort pour rendre compatibles convictions personnelles et engagement professionnel », explique enfin Pierre Verzat.

